

Les partenaires d'AGRI-VIAUR

**GÉRER, ECONOMISER, PROTÉGER
AVEC NOS PARTENAIRES**



VOTRE CONTACT

Hélène POUGET
Animatrice Agri Viaur

Tél : 05 65 71 10 97
Fax : 05 65 71 10 98
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr



AGRI VIAUR

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle
Tél : 05 65 71 10 97 - Fax : 05 65 71 10 98
<http://www.riviere-viaur.com>



AGRI VIAUR



GÉRER, ÉCONOMISER, PROTÉGER



La Lettre Agri Viaur est de retour.

éditorial

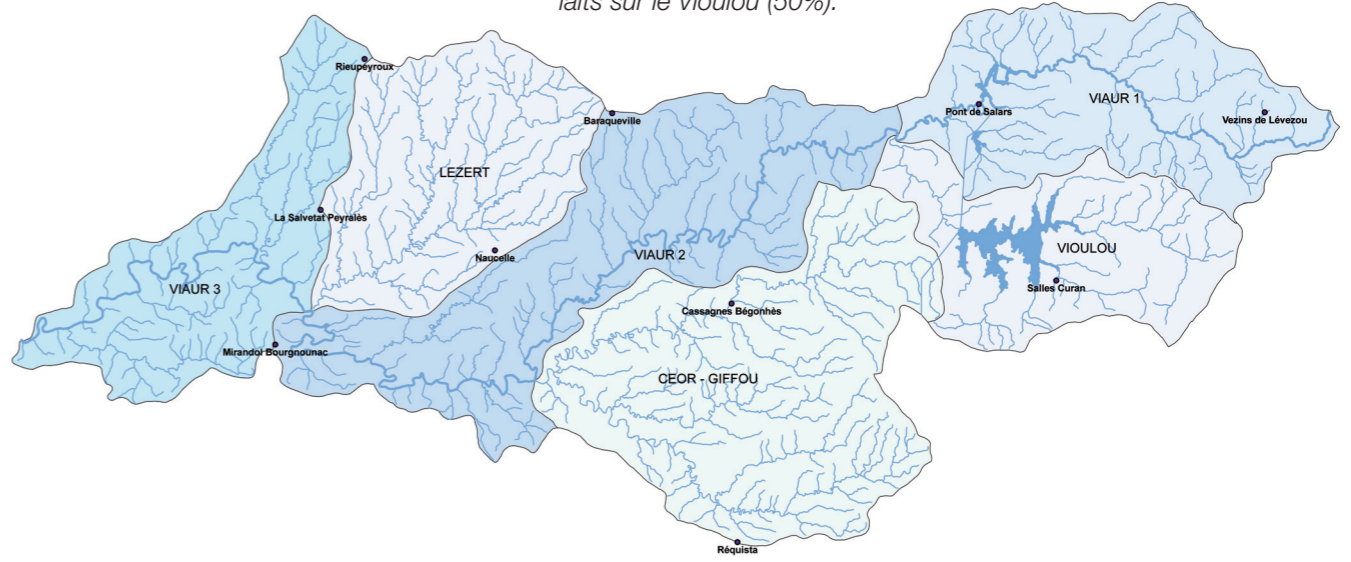
L'opération Agri Viaur est née en 2003 d'un partenariat entre le Contrat de rivière Viaur et la Chambre d'agriculture. Cette opération qui fait suite à Ferti-Ségala respecte la devise «Gérer, Economiser et Protéger». La ligne de conduite d'Agri Viaur reste la même "Convaincre sans contraindre". Cette opération est coordonnée et animée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur.

Le programme technique a été co-construit avec l'ensemble des acteurs de l'eau et du monde agricole (au travers du comité de pilotage, comité technique...). Le volet agricole du Contrat de rivière Viaur (2010-2012) a été présenté fin octobre en conseil d'administration de l'Agence de l'Eau et a reçu un avis favorable. Les actions d'Agri Viaur vont être renforcées.

Différents intervenants vont mettre en oeuvre des animations sur différentes thématiques relatives à l'agronomie et à l'environnement pour vous accompagner vers une meilleure gestion de l'aménagement de l'espace rural afin de développer une agriculture durable et de préserver notre ressource en eau.

**Zone d'action
Agri Viaur :
bassin versant
du Viaur**

Le bassin versant du Viaur d'une superficie de 1560 km² s'étend sur 89 communes et possède un réseau hydrographique d'environ 970 km. L'activité principale est une agriculture de polyculture élevage avec des productions dominantes qui diffèrent selon les sous bassins : Bovins viandes sur le Viaur 2 (45%), Viaur 3 (72%) et Lézeret (58%), Ovins laits sur le Viaur 1 (50%) et le Céor Giffou (44%) et Bovins laits sur le Vioulou (50%).



Une création phé studio Rodéz - 05 65 76 11 35 - HERAIL IMPRIMERIES 353 009 400 0022

PROGRAMME D'ACTIONS POUR LES AGRICULTEURS

Pourquoi un programme d'actions pour les agriculteurs ?

Le Contrat de rivière du Viaur travaille avec l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau afin d'améliorer la qualité de l'eau. Les agriculteurs sont des usagers mais ils ne sont pas les seuls... Des opérations sont également menées avec les collectivités, les particuliers, les campings...



Cette opération est elle nécessaire sur notre territoire ?

La quasi-totalité des cours d'eau du bassin est impactée par les nitrates. Les eaux souterraines ont également des teneurs élevées en nitrates. Ils se retrouvent donc dans l'eau de consommation humaine et animale. Ils ont également un impact sur la vie aquatique.

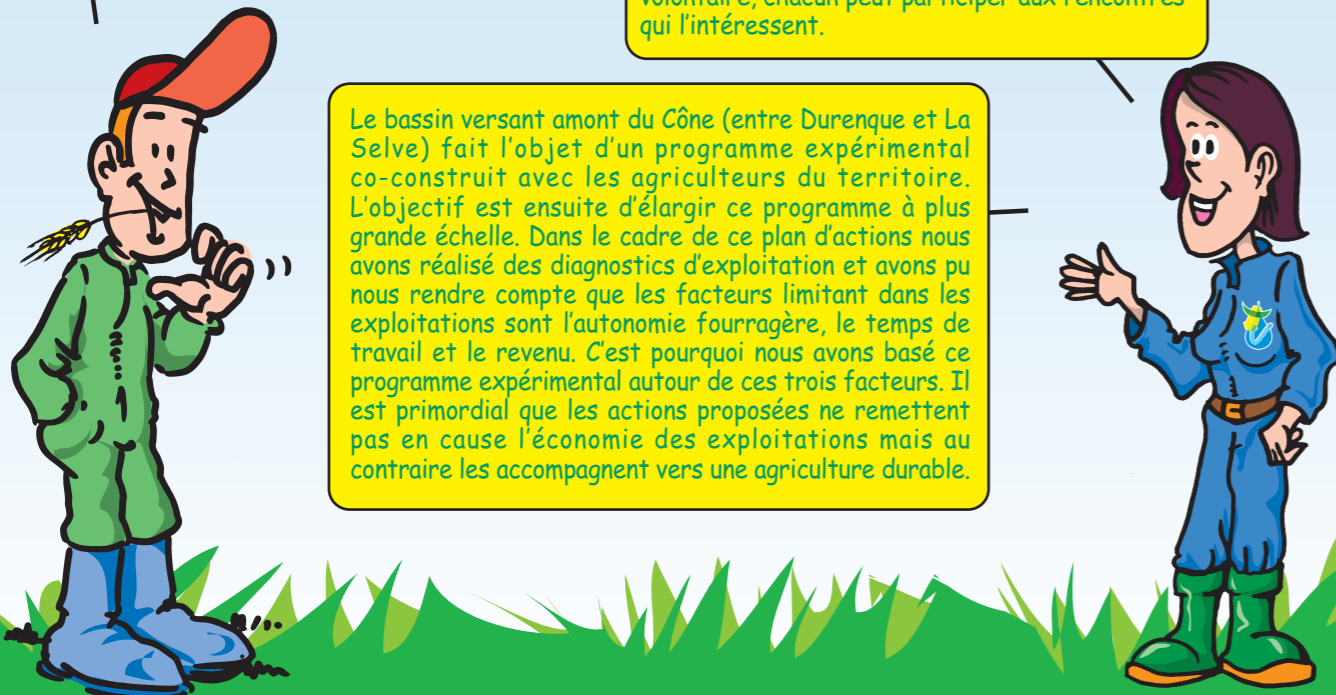
Les cours d'eau du bassin sont également touchés par un dysfonctionnement hydromorphologique c'est-à-dire qu'ils ne fonctionnent plus comme ils le devraient : la ripisylve est souvent absente ou clairsemée en zone agricole, les fonds des cours d'eau sont ensablés, les écoulements sont uniformes, les débits sont faibles...
Ce qui a un impact sur la vie aquatique bien sûr mais également sur la disponibilité de la ressource. Nous avons actuellement des crues de plus en plus violentes et des périodes sèches de plus en plus sévères.



C'est vrai que l'eau est de plus en plus rare l'été. Avant on ne voyait pas certains cours d'eau à sec mais maintenant ça arrive fréquemment. Et les agriculteurs dans tout ça ? L'enjeu économique est de taille sur le territoire du Viaur. Vous ne croyez pas ?

Il est certain que l'agriculture est l'activité prédominante sur ce territoire. La devise d'Agri Viaur c'est «Gérer, Economiser, Protéger». Agri Viaur est là pour vous accompagner en vous proposant des journées de formations, de démonstrations, des essais... Le programme Agri Viaur est un programme volontaire, chacun peut participer aux rencontres qui l'intéressent.

Le bassin versant amont du Cône (entre Durenque et La Selve) fait l'objet d'un programme expérimental co-construit avec les agriculteurs du territoire. L'objectif est ensuite d'élargir ce programme à plus grande échelle. Dans le cadre de ce plan d'actions nous avons réalisé des diagnostics d'exploitation et avons pu nous rendre compte que les facteurs limitant dans les exploitations sont l'autonomie fourragère, le temps de travail et le revenu. C'est pourquoi nous avons basé ce programme expérimental autour de ces trois facteurs. Il est primordial que les actions proposées ne remettent pas en cause l'économie des exploitations mais au contraire les accompagnent vers une agriculture durable.



Qu'est ce que je peux faire pour améliorer cet état des lieux ?

Différents moyens d'actions sont possibles et seront abordés par Agri Viaur :

- Raisonner sa fertilisation,
- Lutter contre l'érosion des sols,
- Entretenir ses berges,
- Mettre en place des techniques de travail simplifié du sol.

Vous recevrez deux fois par an une lettre d'information sur ces aspects techniques, des articles paraîtront dans la presse agricole et des rencontres vous seront proposées. N'hésitez pas à nous contacter, aux coordonnées inscrites en dernière page.

